

CONCOURS DE PROJETS POUR LE COLLEGE DE SION

ETAT DU VALAIS

RAPPORT DU JURY

CONCOURS DE PROJETS POUR LE COLLEGE DE SION

ETAT DU VALAIS

RAPPORT DU JURY

1. Composition et fonctionnement du Jury

1.1 Selon décision du Conseil d'Etat du 30 juillet 1975, le jury

a été constitué comme suit :

- Chs ZIMMERMANN, Architecte cantonal, président
- Jos. IREN, Architecte, Sion
- Marc MOZER, Architecte, Genève
- André PERRAUDIN, Architecte, Sion
- Dr. Jos. GUNTERN, Chef du Service de l'enseignement secondaire de l'Etat du Valais
- Abbé Henri SCHWERY, Recteur du Collège de Sion
- Eric MABILLARD, Professeur au Collège de Sion

Suppléants :

- Marcel GUT, Architecte, Lausanne
- Jacques PITTELOUD, Architecte, Chef du Service de l'édilité de la Ville de Sion
- Guy NYDEGGER, Proviseur du Collège de Sion

Expert :

- Max WANDELER, Architecte, Lucerne.

1.2 Ce jury s'est réuni au complet, avec suppléants et expert, les 8 et 9 septembre 1975 à l'Eglise des Jésuites à Sion.

Après ces deux premières journées consacrées à une visite de l'emplacement et à un examen approfondi de tous les projets, il s'est réservé un temps de réflexion et de préparation en vue de la rédaction d'un rapport exprimant clairement ses jugements.

- 1.3 Cet examen a été précédé de l'étude du rapport de contrôle technique préliminaire établi sous la direction de M. l'architecte Jos. Iten. Ce rapport est reproduit en annexe.
- 1.4 Le jury s'est réuni une dernière fois le 15 septembre pour conclure et formuler son jugement final.
- 1.5 Tenant compte du but poursuivi par le Maître de l'oeuvre, du programme de concours et de ses directives, le jury base son analyse et ses jugements sur les critères suivants formulés en chapitre par ordre d'importance :

I. FONCTION

- a) - forme, orientation et qualités des locaux
- ordonnance des salles de classes
 - ordonnance des salles spéciales
 - ordonnance des locaux généraux, administration, chapelle, bibliothèque, aula etc.
 - ordonnance des locaux de service, garde-robe etc.
 - rapports fonctionnels de tous ces locaux entre eux.
- b) - aménagement des espaces extérieurs.
- circulations extérieures, piétons, autos, vélos.
 - accueil et dégagements intérieurs
 - circulations intérieures horizontales et verticales.

II. RATIONALISATION ET ECONOMIE

- Préfabrication :
 - forme de l'enveloppe
 - normalisation du plan
 - structure
 - façades
- Fondation (nappe phréatique)
- Cube construit
- Appréciation du coût en fonction de ce qui précède.

III. ESTHETIQUE

- implantation des constructions en fonction du terrain et des environs
- forme et équilibre des volumes et des espaces
- architecture des bâtiments et façades
- qualité architecturale en fonction du but.

1.6 L'ensemble du jury, suppléants et expert s'est subdivisé en quatre groupes analysant chacun en détail une des fonctions précédentes et cela pour tous les projets. Cette méthode d'analyse permet une appréciation uniforme de tous les critères au travers de chacun des projets. De la synthèse de ces 4 appréciations découle ainsi un jugement relativement objectif, mais en tout cas uniforme.

2. Considérations générales

2.1 Le programme du concours et les réponses aux questions des concurrents donnent une notion claire du but à atteindre. Il en résulte que le Maître de l'oeuvre entend construire un nouveau collège dont il a une conception précise qui peut être définie brièvement comme suit : complexe scolaire aussi fonctionnel que possible, tant en ce qui concerne ses qualités favorisant un bon enseignement que sa conception rationnelle et économique, sans négliger la qualité des espaces et des volumes propres à créer une ambiance propice.

Les concurrents devaient donc, pour respecter la volonté du Maître de l'oeuvre, établir leur projet dans un cadre donné avec précision. Le concours a d'ailleurs prouvé qu'il était heureusement possible de trouver des solutions fort intéressantes et diverses malgré la rigidité apparente des directives.

2.2 Ce complexe scolaire prévoit en outre la construction éventuelle d'un foyer et la construction de deux groupes de 3 salles de gymnastique avec piscine et terrains de jeux.

L'implantation de ces bâtiments sportifs par le Maître de l'oeuvre s'est révélée favorable dans sa volonté de créer une bonne division des fonctions et un obstacle aux bruits.

Elle démontre par ailleurs que le terrain mis à disposition pour les deux activités est bien suffisant lorsqu'il est utilisé judicieusement.

2.3 Le concours a également prouvé qu'il était possible de trouver des solutions architecturales de qualité tout en donnant suite à la volonté légitime du Maître de l'oeuvre. Il est cependant certain que cela demandait aux concurrents un sérieux travail de recherche, d'adaptation et de concision sans excès ni rigidité.

3. Considérations particulières

3.1 Se basant sur ce qui précède, le jury constate que trois projets s'écartent nettement des données impératives du programme.

Les projets No 3 "Tartan-Pion" et No 25 "Domino" prévoient deux bâtiments bien séparés, celui des salles de classes et celui des salles spéciales reliés d'une manière peu fonctionnelle en rez-de-chaussée et à distance seulement. Le programme pourtant demande bien un bâtiment, ce qui n'exclut pas des volumes distincts, mais juxtaposés et reliés en tout cas aux différents niveaux, cela au moins pour les fonctions principales (concierge etc. mis à part).

Le projet No 22 "Extenso" prévoit un bâtiment de 4 étages sur rez-de-chaussée résultant de l'absence discutable de sous-sol (abris etc.). Le programme dit pourtant bien que "le bâtiment doit être conçu avec 3 étages sur rez", ce qui n'implique pas forcément une construction dans l'eau.

Pour ces raisons, en particulier, ajoutées à quelques autres défauts, le jury élimine ces trois projets.

3.2 L'analyse détaillée par fonction et la synthèse de ces analyses ont donné au jury une notion claire des qualités et des défauts de chacun des projets. Nous avons ainsi constaté que certains projets ont un fonctionnement relativement bon, mais qu'ils sont de construction peu rationnelle et coûteuse. D'autres projets sont économiques mais cela a conduit leurs auteurs vers une solution par trop étreinée et peu favorable à l'enseignement. Enfin d'autres solutions, sans être dépourvues de qualités aux niveaux du fonctionnement et de la rationalisation, n'ont pas l'attrait architectural et esthétique propre à créer une ambiance propice au travail scolaire.

Il serait trop long et peu utile d'énumérer ici les qualités et les défauts de tous les projets. Le jury l'a cependant fait et arrive à la conclusion que, pour être retenus, les projets suivants n'ont pas suffisamment de qualités dans tous les critères d'appréciation. Ce sont :

- No 2 "S-113"
- No 6 "2-6"
- No 7 "SKOHOLE"
- No 9 "WINDMUEHLE"
- No 11 "TAK"
- No 13 "IA"
- No 15 "C.C.S."
- No 16 "ZENON"
- No 18 "VALSAN"
- No 20 "SOBRIO"
- No 21 "INDEX"

3.3 Le résumé condensé de l'appréciation des critères pour les projets restant en compétition est le suivant :

NO	DEVISE	FONCTION		ECONOMIE	ESTHETIQUE	REMARQUES
		a	b			
1	RAPIDO	très bon	très bon	très bon	excellent	
4	ZORO	suffisant	bon	bon	suffisant	
5	COSI-75	suffisant	bon	assez bon	assez bon	
8	TALIS-QUALIS	bon	bon	très bon	excellent	
10	OIKONOMIA	bon	assez bon	bon	insuffisant	
12	POTACHE	bon	bon	suffisant	suffisant	
14	RHOVIA	bon	bon	bon	assez bon	
17	NOE	bon	bon	assez bon	presque insuffisant	
19	BIG-BOSS	bon	bon	suffisant	assez bon	
23	ORBITE	très bon	bon	presque insuffisant	insuffisant	
24	8'500'000	bon	très bon	bon	assez bon	
26	SEDUNUM	bon	assez bon	assez bon	excellent	
27	COMPACT	assez bon	assez bon	assez bon	bon	
28	FLEX	bon	suffisant	assez bon	très bon	

Le résumé précédent démontre au jury que 5 de ces projets ont en moyenne suffisamment de qualités dans chacun des critères d'appréciation pour être préférés aux autres projets.

Ils sont donc retenus et considérés comme étant ceux qui correspondent le mieux à la volonté du Maître de l'oeuvre, donc les meilleurs.

Ces projets sont analysés en détails ci-après :

No 1 "RAPIDO"

Fonction a)

Forme et orientation des différents locaux bien adaptées à la fonction, sous réserve des garderobes au fonctionnement problématique avec leur entrée excentrique. Une double entrée aux deux extrémités aurait été plus fonctionnelle.

L'ordonnance des salles de classes par rapport aux salles spéciales est heureuse, sous réserve de la position de la géographie mal placée en rez, de la position des collections et atelier de la physique qui seraient mieux dans une place plus centrale de ce service. Le dessin aurait gagné à être dans les locaux de langues et dactylo et, inversement, ceux-ci à la place du dessin.

Les locaux généraux sont situés dans des positions logiques et claires. L'aula a de bons accès pratiques aux niveaux animés des classes. La chapelle n'est pas reléguée dans une position peu fréquentée, mais bien en vue au rez-de-chaussée. Il en est de même de la bibliothèque.

Sous les réserves qui précèdent, tous les locaux ont un très bon rapport fonctionnel.

Fonction b)

- Le terrain est partagé par le bâtiment nord-sud en deux surfaces judicieuses. La partie levant est largement conçue pour l'accueil, les accès, la récréation, sans être handicapée par les places de parc. Elle est bien vivante. Les élèves traverseront volontiers cette surface spacieuse. La partie ouest est suffisante pour créer, en verdure, une zone d'isolation phonique devant la route prévue.
- Les accès piétons sont favorables à travers ces espaces et l'entrée principale est bien en place.
- Les parkings sont bien disposés au nord et d'accès pratique sans nuisance spéciale pour les espaces extérieurs.

- Le hall d'entrée est suffisamment vaste et clair avec une circulation verticale bien située, quoique de dimensions peu en rapport avec le trafic.
- Le foyer et l'aula sont de bonnes proportions au coeur du bâtiment et bien accessibles.
- Le Préau couvert confondu avec le porche d'entrée sera bien utilisé, donc animé.
- Les circulations verticales et horizontales sont bonnes, sous réserve de la dimension des escaliers trop concentrés.
- Les vestiaires devraient être mieux éclairés naturellement.

Rationalisation et économie

- Volume simple et compact présentant comme seule complication le patio situé au 3e étage.
- La trame de 2.4/2.4 est méthodiquement exploitée pour la mise en place des locaux.
- Conception simple avec appuis des dalles sur façades portantes et refends. Contreventement assuré par les parties centrales. La correspondance des structures n'est cependant pas assurée entre l'aula et les étages supérieurs, ainsi que pour la façade nord de l'attique. Les locaux d'exposition, chapelle et foyer nécessitent de grandes portées coûteuses en préfabrication. La position des escaliers par rapport à la structure manque de clarté.
- L'expression des façades est simple et permet une simplification poussée des éléments.
- Le fond du sous-sol est heureusement disposé au-dessus de la nappe phréatique.
- Cube de construction en dessous de la moyenne.
- Coût de construction avantageux.

Esthétique

- Le parti en masse compacte est judicieusement disposé dans le terrain dans l'axe nord-sud et ceci en opposition avec la masse du groupe sportif et les constructions voisines auxquelles il s'intègre harmonieusement.

- Les espaces extérieurs sont beaux et bien équilibrés dans le contexte environnant. Ils sont bien structurés selon les fonctions et judicieusement plantés.
- Le bâtiment s'impose bien par sa masse puissante mais aux proportions harmonieuses.
Les façades d'une échelle agréable expriment le parti et la fonction avec clarté.
- L'ensemble dégage une impression de sécurité, de sérénité et d'ouverture vers l'extérieur et l'intérieur.

No 8 "TALIS-QUALIS"

Fonction a)

Forme et orientation des différents locaux bien adaptées à la fonction, sous réserve des garderobes un peu étriquées avec leurs longs couloirs d'armoires et la position excentrique de l'entrée.

L'ordonnance des salles de classes par rapport aux salles spéciales est assez heureuse, sous réserve des déplacements horizontaux un peu longs et de la position de l'atelier de physique mal placé en chimie. La salle de dessin serait mieux au nord plutôt qu'à l'ouest.

Les locaux généraux sont en général bien situés sous réserve de l'aula qui a un accès en sous-sol et l'autre en rez. Ces accès font que l'aula risque d'être d'usage moins spontané que depuis les niveaux des classes. Ceci pour les élèves, tandis qu'ils seraient favorables au public extra-scolaire.

Le service psychologique serait mieux situé en rez plutôt qu'au 2e étage. Le proviseur n'est pas nécessaire en rez.

La chapelle en attique, dans une position excentrique, non conforme au programme, sera peu utilisée et l'aumônier en rez en est éloigné. Le bar, demandé en annexe aux salles d'études, n'est pas à sa place en rez. La salle de musique n'a pas la place correspondant bien à sa fonction. Le concierge est un peu sacrifié dans sa position nord.

Malgré les réserves qui précèdent, l'ensemble donne cependant de bonnes possibilités pour un rapport fonctionnel de tous les locaux.

Fonction b)

- Le terrain est partagé par le bâtiment nord-sud en deux surfaces judicieuses. La partie est est largement conçue en surface, quoique trop occupée par le parking qui handicape un peu la partie récréative. La partie ouest est suffisante pour créer, en verdure, une zone d'isolation phonique devant la route prévue.
- Les accès piétons sont favorables, directs et sans conflits et l'entrée principale est bien en place.
- Les parkings sont facilement accessibles et utilisables depuis la place de fête de l'est.
- Le préau et les entrées sont bien situés à l'abri du vent dominant. Ces entrées sont spacieuses et largement ouvertes sur le préau bien conçu, mais les portes devraient être mieux réparties sur la largeur du hall d'accueil. Les locaux sanitaires forment un obstacle gênant dans le hall.
- Les escaliers sont bien situés mais non fonctionnels; les paliers confondus avec les couloirs sont beaucoup trop étriqués. Ils devraient être tournés de 90°. Les couloirs cependant, quoique rationnels, sont un peu longs et étroits.
L'accès aux groupes sanitaires devrait être conçu avec entrées est et ouest.
Les vestiaires sont bien éclairés.

Rationalisation et économie

- Le volume présente une forme relativement simple et compacte, exception faite de l'attique.
- Le plan s'organise de façon rigoureuse sur la trame imposée.
- La structure porteuse est conçue de manière très simple et utilise avec succès le module fixé. Seule la structure de l'attique ne se superpose pas à celle des étages. La pénétration partielle de l'aula dans le corps principal nécessite un élément porteur spécial et coûteux.

- Les façades sont normalisées de manière rationnelle et se prêtent bien à la préfabrication et à la mise en oeuvre.
- Le fond du sous-sol est disposé hors de l'eau à part la dalle de l'aula qui repose en partie sur la nappe phréatique nécessitant ainsi une protection particulière.
- Le cube de construction est bas.
- Le coût de construction est avantageux.

Esthétique

- Le parti en masse compacte est judicieusement disposé dans le terrain dans l'axe nord-sud et ceci en opposition avec la masse du groupe sportif et les constructions voisines auxquelles il s'intègre bien.
- Les espaces extérieurs sont bien différenciés et équilibrés dans le contexte environnant, mais un peu amoindris par le parking.
- Les décrochements de volumes sont agréablement conçus en brisant l'effet de masse qui résulte de la grande longueur des façades. L'aula s'intègre bien au tout mais pas la chapelle. Les façades, qui expriment clairement une architecture préfabriquée, sont de qualité et donnent au bâtiment une échelle harmonieuse.
- L'ensemble est bien équilibré. L'exécutivité de l'espace aux étages est compensée par le caractère spacieux du rez-de-chaussée et des espaces extérieurs.

No 14 "RHOVIA"

Fonction a)

Forme et orientation des différents locaux bien adaptées à la fonction. Les garde-robes fonctionnent rationnellement : entrée - garde-robes - escaliers.

L'ordonnance des salles de classes par rapport aux salles spéciales est heureuse, sous réserve d'une partie de ces dernières placées dans une position excentrique dans une aile sortant du bloc central. L'atelier de physique n'est pas à sa place hors de ce service. Le dessin est mal placé en rez-de-chaussée ouest.

Les locaux généraux sont situés dans des positions logiques et claires. L'aula cependant a ses accès en sous-sol et en rez-de-chaussée, ce qui est moins pratique, parce que moins central, qu'aux étages des classes. La partie administrative n'est desservie que par un couloir en cul de sac et non depuis le hall.

Sous les réserves qui précèdent, l'ensemble donne cependant de bonnes possibilités pour un rapport fonctionnel de tous les locaux.

Fonction b)

- Le terrain est partagé par le bâtiment est-ouest en deux surfaces. Le foyer, par son volume et sa situation, contribue à définir de façon intéressante l'espace inscrit entre le collège et les salles de sport. Le jardin sud et ouest est très bien modelé en plan et en élévation et agréablement arborisé. Il constitue une bonne zone d'isolation contre les bruits de la route. Le patio du futur foyer constitue une heureuse extension de la cour d'entrée.
- Les accès des élèves par l'est sont agréablement traités au travers du forum - place de récréation.
- L'accès principal est bien défini et direct au-dessus des vestiaires du sous-sol. Ceux-ci sont largement éclairés et fonctionnels.
- Le hall d'entrée est heureusement précédé du préau couvert conçu en galerie autour du forum.
- Le parking situé à l'ouest sépare nettement la circulation auto de celle des piétons.
- Les circulations verticales sont claires et fonctionnelles. Il en est de même des circulations horizontales, sous réserve de la longueur du couloir de l'aile est au 1er étage.

Economie

- La forme principale est simple, mais présente quelques complications par sa cour intérieure et dans la partie annexée à l'est.
- L'organisation de la structure est bien adaptée à la trame, excepté en sous-sol dans la zone de l'aula. Celle-ci est bien disposée et ne comporte aucun local superposé.
- Structure aux étages claire et économique avec appuis des dalles sur façades portantes et murs de refends. Seule la façade est en attique ne se superpose pas à la structure inférieure. Le changement de structure au rez-de-chaussée, ainsi que le retrait de façade compliquent le système de préfabrication.
- Les façades sont entièrement identiques et composées d'éléments bien adaptés à la préfabrication. Néanmoins leur traitement exige une fabrication et une mise en oeuvre plus précise.
- La construction hors de l'eau est économique.
- Cube de construction en dessous de la moyenne.
- Coût de construction favorable.

Esthétique

- Implantation dans l'axe est-ouest est rendue intéressante par le volume du foyer qui lie le bâtiment des classes avec le groupe des sports, ceci sous réserve des vents.
- La composition aux volumes de hauteurs différenciées donne au projet une échelle humaine.
- L'aménagement des espaces extérieurs relie bien les deux grands volumes du complexe.
- Les façades présentent des proportions agréables exprimant leur nature de préfabrication.
- La hauteur réduite et la forme enveloppante de l'annexe donnent au forum une intimité sympathique.
- L'espace intérieur en rez-de-chaussée est nettement enrichi pour la transparence de l'aula.

No 24 "8'500'000"

Fonction a)

Forme et orientation des différents locaux bien adaptées à la fonction, sous réserve des garderobes trop exigües. L'ordonnance des salles de classes par rapport aux salles spéciales est judicieuse et claire, sous réserve de l'atelier physique qui manque dans ce service.

Les locaux généraux sont situés dans une position claire. L'aula cependant a un accès en sous-sol et un en rez présentant ainsi un certain inconvénient.

La partie administrative et la chapelle ne sont desservies que par un couloir en cul de sac et non, directement depuis le hall.

La chapelle, bien qu'en rez-de-chaussée, est trop à l'écart du passage des étudiants. Sa forme est mauvaise. Les garderobes des professeurs manquent dans ce secteur. La bibliothèque est dans une position excentrique au 3^e étage, ce qui n'est pas favorable. L'appartement du concierge a une forme découlant des salles de classes et non d'un appartement de cette importance.

Sous les réserves qui précèdent, les locaux ont un bon rapport fonctionnel, spécialement ceux des classes.

Fonction b)

- Le bâtiment en forme de T partage le terrain en 3 zones dont celle du nord-ouest un peu délaissée dans sa partie nord, tandis que la partie ouest forme une bonne zone d'isolation phonique. Le préau ouvert est bien situé en liaison avec le groupe sportif et le parc ouest. Il est cependant peu abrité du vent. Le foyer est bien situé dans le cadre de la composition (à tourner éventuellement de 90°), mais trop proche des bruits de la route.
- Très bons accès des piétons, cycles et autos bien différenciés. Position favorable du parking au sud-est, utilisable également depuis la place de l'est.

- Le préau couvert au niveau du rez inférieur est discutable. Les accès à ce niveau et au rez-de-chaussée sont bien conçus en superposition.
- Les halls d'entrée au deux niveaux sont vastes et donnent de bons accès tant aux étages qu'à l'aula.
- La circulation verticale est bien conçue dans un groupe central bien placé. Il en résulte une bonne distribution et de bonnes liaisons claires. Le couloir est-ouest est cependant un peu long malgré son escalier de secours sans liaison avec le hall principal.

Rationalisation et économie

- La composition est basée sur des volumes simples et compacts. Leur liaison est habilement résolue par un élément central qui ne s'exprime différemment qu'en attique.
- La trame de base est systématiquement exploitée pour l'organisation du plan.
- Le système choisi manque cependant de clarté au niveau de son expression en façade. La structure du corps central, notamment celle du rez inférieur est mal définie et nécessite des portées coûteuses. Le changement de structure entre l'aula et les étages supérieurs qui le chargent est peu favorable. La structure de la face est de l'attique ne correspond pas à celle de l'étage inférieur. Les angles arrondis compliquent la préfabrication.
- La fondation est conçue sur deux niveaux hors de la nappe phréatique.
- Le cube est en dessous de la moyenne.
- Le coût de construction est avantageux.

Esthétique

- La forme en T des masses est un peu flottante de par le parallélisme partiel avec la masse allongée des sports.
- Les espaces extérieurs sont plaisants mais manquent de caractère dans la partie sud et de liaison dans la partie nord.
- Les masses en T des bâtiments sont quelque peu simplistes et les façades accusent trop les lignes horizontales.
- La variété des plans horizontaux et leurs liaisons de même que l'accueil de verdure et des espaces intérieurs confèrent à l'ensemble un attrait certain.

No 26 "SEDUNUM"

Fonction a)

Forme et orientation des locaux bien adaptées à la fonction, sous réserve des garderobes bien séparées en 2 locaux, mais dont chacun est beaucoup trop étriqué.

L'ordonnance des salles de classes par rapport aux salles spéciales est assez heureuse, sous réserve des déplacements horizontaux un peu longs. L'atelier de physique manque dans ce service.

Les locaux généraux sont situés dans une position logique et assez claire sous réserve de l'aula dont les accès sont aux niveaux inférieurs présentant ainsi les inconvénients déjà cités.

Le programme exige que l'attique soit réservé à l'étude avec un petit bar et non au dessin, à la chapelle et au chant. Cette proposition hors programme est cependant intéressante, sauf pour la chapelle trop à l'écart. L'aumônier est placé un peu par hasard au 2e étage. La bibliothèque et les professeurs placés sur 2 niveaux (1er et 2e étages) compliquent ces fonctions, sans que cette solution soit inacceptable. Contrairement au programme, les études et bar ne sont pas en attique mais au 3e étage.

Malgré les réserves qui précèdent, l'ensemble donne cependant de bonnes possibilités pour un rapport fonctionnel des locaux.

Fonction b)

- Le terrain est partagé par le bâtiment nord-sud en deux surfaces judicieuses. La partie levant est vaste mais cette surface pourrait être mieux utilisée. Le grand parking du nord-est et le foyer canalisent trop les piétons avant l'arrivée à la cour d'entrée. Celle-ci est agréable et relie bien le bâtiment avec le groupe sportif.
- Le parking est facilement accessible.

- Pénétrations intéressantes dans le bâtiment à partir du préau ouvert et couvert, mais le hall d'entrée est trop exigu et trop allongé.
- Les liaisons intérieures sont claires, soit vers l'aula, soit vers les étages. Les couloirs sont d'une longueur acceptable quoique peu éclairés. Les deux cages d'escaliers principales sont trop rapprochées et étriquées. Les escaliers de secours devraient être intégrés au bâtiment pour éviter les complications de service et d'entretien. Les vestiaires sont bien accessibles.

Rationalisation et économie

- Volume relativement compact avec partie centrale découpée. Ailes bien organisées sur la trame. Partie centrale d'apparence plus tourmentée mais se conformant à la trame.
- Façades porteuses de conception simple avec piliers fonctionnant également comme éléments raidisseurs. Bonne utilisation des refends. Complications dues aux changements de structure entre le rez et les étages. Mélange peu économique entre piliers et murs porteurs en sous-sol. Structure des façades de l'attique non superposée avec les étages. Façades traitées avec simplicité et propices à la préfabrication et à la mise en oeuvre.
- L'élévation judicieuse du rez-de-chaussée permet la construction du sous-sol au-dessus de la nappe phréatique.
- Cube légèrement au-dessous de la moyenne.
- Coût assez favorable.

Esthétique

- Le parti en masses disloquées dans l'axe nord-sud, ceci en opposition avec le corps des bâtiments de sport, est bien intégré aux constructions voisines.
- Les espaces extérieurs sont vastes mais mal exprimés dans la partie est. Le préau et la zone de verdure est sont séparés de manière rigide.
- Bonne articulation des volumes. Les façades sereines et sobres sont animées par les décrochements, le jeu des pleins et des vides et les éléments des cages d'escaliers aux extrémités.
- Ce projet est attrayant par l'harmonie de ses volumes.

4. Considérations finales

- 4.1 Le jury constate que les 28 projets rendus sont complets et méritent l'indemnité prévue au programme.
- 4.2 Après une dernière lecture et contrôle de ce rapport, le jury au complet avec suppléants et expert, excepté M. Marcel Gut, empêché, le signe le 15 septembre 1975.
- 4.3 Le jury procède ensuite à l'ouverture des enveloppes des 5 projets retenus, ceci en présence de MM. les Conseillers d'Etat Zufferey et Steiner. Les lauréats sont les suivants :

Projet No 1 "RAPIDO" : M. Henri de Kalbermatten
Architecte SIA - Sion

Projet No 3 "TALIS-QUALIS": MM. Paul Morisod et Edouard Furrer
Architectes SIA - Sion

Projet No 14 "RHOVIA" : MM. Jean Cagna et Henri Borra
Bureau d'architectes - Sion

Projet No 24 "8'500'000" : MM. Jean Suter, Architecte SIA,
Samy Suter et Roger Van Boxem
Architectes - Sion

Projet No 26 "SEDUNUM" : Ateliers d'architecture
Hans et Linus Meier

et

Gaston Membrez + Pierre-Marie Bonvin
EPFZ - SIA à Sion

Sion, le 15 septembre 1975

NOUVEAU COLLEGE DE SION

1.

Contrôle technique préliminaire

No	Devise	Documents à fournir	Situation = Limites+terrain du foyer+emplacement des salles de gymnastique+accès+places de parc	Locaux prévus au programme. Observations. Les chiffres entre parenthèses (-) sont ceux demandés au programme.
1	RAPIDC	complets	En ordre	En ordre mais 3-4-11 local pour collections. 12 trames au lieu de (9 demandées).
2	S-113	complets	En ordre. 1 entrée sec. dès l'ouest	3-5-3 Bibliothèque 12 (9)
3	TARTAN-PION	complets	En ordre	3-1-6 Psychologue 4 (3) 3-1-5 Manquent locaux pour 2 proviseurs mais il y a en supplément des locaux disponibles au 1er étage. 3-3-1 Salles ordinaires 36 (35) 3-4-4 Local pour collections de physique 16 (12) 3-4-12 Vivarium 12 (6)
4	ZORO	complets	En ordre	Bibliothèque 12 (9). Préau compris en partie avec hall d'accueil.
5	COSI-75	complets	En ordre	La dénomination des locaux n'est que partielle, ce qui rend difficile le contrôle, spécialement celui des salles spéciales. La salle de classe No 12 est introuvable.
6	2-6	complets	En ordre	3-4 Salles spéciales. Les locaux de préparation de physique-chimie, etc. ne sont pas attenants aux salles. 3-4-12 Le vivarium est en 2 parties dont la grande sans dépôt. 3-5-1 Chapelle 19 (24) 3-6-4 Préau de 130 (60) trames.
7	SKHOLE	complets	En ordre. Accès Est et Ouest	3-4-15 Collections 6 (9) 3-5-5 Aula 14 (13 en longueur)
8	TALSQALIS	complets	En ordre	Le bar de l'attique fait défaut (2.14).
9	WINDMUEHLE	complets	En ordre	3-4-12 Manque le vivarium ? 3-4-11 Salle de collections 12 (9) 3-4-15 Salle de collections 6 (9) 3-1-5 Manquent 3 bureaux de proviseurs ?

No	Forme et dimensions des espaces et distribution intérieure.	Cubes inscrits	Cube contrôlé	Surfaces d'enseignement	Surf. des dégagements et services	Hauteur des bâtiments
1	En ordre	42 123.-	42 700.-	6 748.-	4 808.-	
2	En ordre mais imprécis	47 545.-	48 000.-	6 840.-	5 306.-	
3	3-5-5 L'Aula n'est pas réglementaire. L'escalier entre sous-sol et rez-de-chaussée fait défaut.	51 901.-	49 951.-	6 728.-	5 066.-	Bât. principal R+3 Bât. des salles spéciales R+1
4	En ordre	40 778.-	42 300.-	6 860.-	5 471.-	
5	En ordre	50 060.-	52 356.-	6 314.-	6 246.-	
6	3-5-6 Vestiaires en sous-sol et en rez-de-chaussée.	40 761.-	40 200.-	6 272.-	3 276.-	
	3-6-1 Vestiaires en rez-de-chaussée. Attique réservée aux installations techniques.	53 173.-	51 917.-	6 720.-	7 258.-	
	3-5-2 Salles d'études au 1er étage. Bar récréation au 3e étage.					
8	Chapelle dans l'attique	39 960.-	41 276.-	6 438.-	4 743.-	
9	3-5-2 Etudes en rez-de-chaussée (demandées en attique). 3-7 Loisirs en sous-sol pas indiqués dans les abris.	40 180.-	46 900.-	6 282.-	6 484.-	Bât. principal R+3 mais l'aile Est avec R+2

10	OIKONOMIA	complets	En ordre Accès Est + Ouest	En ordre
11	TAK	complets	En ordre	Hall d'exposition de 100 trames en rez-de-chaussée (non demandé).
12	POTACHE	complets	En ordre	3-6-4 Préau couvert 225 (60)
13	AIA	complets	En ordre	En ordre
14	RHOVIA	complets	En ordre. Parc à voitures à l'Ouest	3-4-12 Vivarium 10 (6)
15	C.C.S.	complets	En ordre	3-2-2 Annexe salle de professeurs 6 (9) 3-3-1 Salles 37 (35) 3-4-21 T.V. 12 (6)
16	ZENON	complets	En ordre mais modification des salles de gymnastique.	3-4-12 Vivarium 15 (9) 3-5-2 Une salle d'étude 17 (20) 3-4-22 T.V. 9 (6) 3-10 Abris P.A. mal exprimés et de surfaces insuffisantes.
17	NOE	complets	En ordre	3-4-12 Vivarium 20 (9)
18	VALSAN	complets	En ordre	3-1-7 Psychologue 13 (9) 3-4-14 Une salle de préparation en trop. 3-6-4 160 (60) trames. (Préau).
19	BIG-BOSS	complets	En ordre	En ordre
20	SOBRIO	complets	En ordre	Préau 192 (60)
21	INDEX	complets	En ordre	3-1-5 Proviseurs 6 (3)
22	EXTENSO	complets	En ordre	Chauffage et concierge dans bâtiment indépendant.